

Parcours Élections Régionales

Les modes de scrutin



OBJECTIFS

- Expérimenter le mode de scrutin des élections régionales.
- Comprendre leurs différences et l'impact du choix d'un mode de scrutin sur le processus électoral et les résultats d'un vote.



DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s seront amené.e.s à expérimenter le mode de scrutin des élections régionales. Puis, dans un second temps, ils.elles pourront éventuellement comparer les résultats avec :

- le scrutin majoritaire uninominal à deux tours (Assemblée nationale) ;
- des modalités de seuil et de prime majoritaire différentes.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Exercer son jugement critique.
- Connaître les différents modes de scrutin utilisés selon les élections.



SOCLE COMMUN

- Domaine 1 : les langages pour penser ou communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

La règle et le droit



DURÉE

90 minutes



RESSOURCES

- [Les scrutins par élection](#)
- Vie publique : [La diversité des modes de scrutin](#)



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiches *Propositions des listes candidates*
- Fichier excel *Outil de simulation* (ou demande d'accès au fichier en ligne)
- Feuilles de papier (pour faire des bulletins de vote)
- Un contenant qui puisse servir d'urne
- Ordinateur et vidéoprojecteur

Method

POUR COMMENCER (15') :

- Distribuer à chaque jeune une Fiche *Propositions des listes candidates* pour leur permettre de choisir de manière réfléchie la liste pour laquelle il.elle va voter.
- Expliquer ensuite l'importance d'un mode de scrutin, qu'il en existe plusieurs. On peut par exemple élire une Assemblée (c'est le cas des élections législatives en France) ou un.e candidat.e (c'est le cas de l'élection présidentielle) ou une liste (c'est le cas des élections régionales, lors desquelles on vote pour des conseillers régionaux et conseillères régionales) selon des modalités différentes.

ÉTAPE 1 : ÉLECTION D'UN CONSEIL RÉGIONAL (45') :

- En reprenant les listes de la Fiche *Propositions des listes candidates*, expérimenter le mode de scrutin utilisé pour élire une liste aux élections régionales : le scrutin proportionnel à prime majoritaire.

N.B. : Vous pourrez ensuite comparer le résultat avec celui d'un vote au scrutin majoritaire par circonscription (comme aux législatives). Il est également possible de faire varier la prime majoritaire et le seuil d'entrée, afin d'observer les changements induits sur les sièges.

- Pour le premier scrutin (le scrutin proportionnel à prime majoritaire), les jeunes votent pour une liste parmi les quatre proposées. Les listes qui, après le premier tour, ont obtenu 10 % des voix participent au second tour. Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient la moitié des sièges et le reste est réparti proportionnellement entre les listes présentes au deuxième tour.

N.B. : Dans la réalité, à la fin du premier tour, les listes qui ont entre 5 et 10 % des voix peuvent fusionner avec

une liste qualifiée (après des négociations). À la fin du deuxième tour, seules les listes ayant obtenu 5 % des voix se répartissent les sièges restants.

- Pour la comparaison avec le scrutin majoritaire, il faut se fixer sur un tour (modèle anglo-saxon) ou deux tours (modèle français). Ensuite séparez le groupe en 5 circonscriptions de taille semblable, puis inscrivez les votes (selon le nombre de tour) obtenu dans chaque circonscription. Notez qu'au sein de chaque circonscription, on procède à un second tour entre les deux candidat.e.s arrivé.e.s en tête uniquement si aucun n'a obtenu 50 % des voix.

N.B. : Dans la réalité, le scrutin majoritaire à deux tours prévoit un maintien au second tour pour les candidat.e.s ayant obtenus un pourcentage de voix (12,5 % des inscrits pour les législatives en France), cela permet des triangulaires notamment. Ici, pour simplifier, il est conseillé de conserver que les deux candidat.e.s en tête au 1er tour.

ÉTAPE 2 (30') :

- Inscrire les résultats dans l'*Outil de simulation* (document excel) pour comparer les effets des deux modes de scrutin. Dans un deuxième temps, échangez avec le groupe sur les effets et l'intérêt de ces mécanismes.

N.B. : Vous pouvez également changer la prime majoritaire et le seuil de maintien au second tour du scrutin proportionnel à prime majoritaire, afin d'observer les effets dans la répartition des 16 sièges selon les listes.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Pour permettre une meilleure visualisation des écarts entre les voix et les sièges que produisent les modes de scrutin, il est possible de transformer ce vote en un scrutin "spatial", il vous suffit pour cela de répartir les voix, dans un premier temps en quatre groupes selon les votes, puis de les répartir en quatre groupes selon les sièges. Ils constateront visuellement l'effet de listes ayant obtenues des voix se retrouvant sans sièges.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- Prendre un temps après la réalisation des différentes simulations : quels sont les avantages et les inconvénients de chacun des deux modes de scrutin ?

Vous pouvez ensuite proposer des discussions :

- Qu'est ce que qui, selon vous, peut influencer le choix d'un mode de scrutin ou d'un autre ?
- Quel mode de scrutin vous semble le meilleur ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous de la prime majoritaire ? Est-ce juste selon vous, en gardant à l'esprit qu'ensuite les élu.e.s devront décider à la majorité ?